



VOS REF.

NOS REF. TER-ART-2017-42234-CAS-116176-L9Y4Q6

INTERLOCUTEUR Maïlys CHAUVIN

TÉLÉPHONE 04 27 86 27 47

MAIL rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

Saint-Etienne Métropole
2, avenue Grüner
CS 80257
42006 SAINT-ETIENNE cedex 1

A l'attention de Mme Carole PERRIN

OBJET Avis projet d'arrêt – PLU de SAINT-HEAND

Lyon, le 19/07/2017

Madame,

Nous accusons réception du dossier du projet de **PLU de la commune de SAINT-HEAND**, transmis pour avis le 10/07/2017 par votre service.

Nous vous rappelons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité.

Il s'agit de :

Lignes aériennes 2 x 225kV LE SOLEIL - VOLVON 1 et 2
Ligne aérienne 63kV CHAZELLES - LE SOLEIL 1

Vous trouverez ci-joint une carte sur laquelle a été reporté le tracé des lignes électriques existantes.

Nous vous informons que vous pouvez désormais télécharger librement et gratuitement sur le portail de l'Open Data RTE (<https://opendata.rte-france.com>) le tracé de nos ouvrages au format SIG.

L'étude de ce document nous amène à formuler quelques demandes d'adaptation pour rendre compatible l'existence de nos ouvrages publics de transport électrique et votre document d'urbanisme.

Dans ce but, RTE attire l'attention sur les éléments suivants :

Centre développement & ingénierie de Lyon
Service Concertation Environnement Tiers
5, rue des Cuirassiers - TSA 61002
69501 LYON CEDEX 03
TEL : 04.27.86.26.01



www.rte-france.com

Les lignes électriques haute tension précitées traversent les zones A, N et Nco de la commune.

1/ Report des servitudes I4

1.1. Le plan des servitudes

Après étude du plan de servitudes, nous constatons que les ouvrages électriques cités ci-dessus ne sont pas tous représentés.

En effet, il manque la ligne aérienne 63kV CHAZELLES - LE SOLEIL 1. Nous vous demandons de bien vouloir reporter le tracé de cet ouvrage dans le plan des servitudes.

1.2. La liste des servitudes

Dans le cadre de notre réponse à avis lors du précédent projet d'arrêt, en date du 22/07/2016, nous vous demandons d'indiquer dans la liste existante le nom de nos ouvrages.

Ces remarques ont été prises en compte dans le dossier de PLU.

Cependant, la ligne aérienne 63kV LE SOLEIL - VOLVON a subi une réhabilitation pour être exploitée désormais en 225kV.

Nous vous remercions de bien vouloir mettre à jour la liste des servitudes suite à cette modification.

Nous vous précisons à cet égard qu'il est important que nous puissions être consultés pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, afin que nous nous assurions de la compatibilité des projets de construction avec la présence de nos ouvrages, au regard des prescriptions fixées par l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Le service en charge de ces questions est :

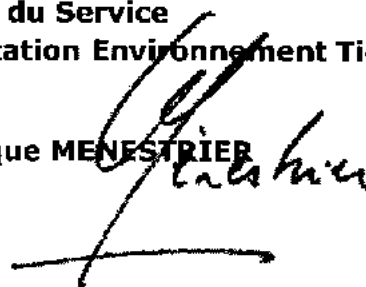
RTE

**Groupe Maintenance Réseaux FOREZ-VELAY
5, rue Nicéphore Niepce
42100 SAINT-ETIENNE**

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération très distinguée.

**La Chef du Service
Concertation Environnement Tiers,**

Véronique MENESTRIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Menestrier', written over the printed name.

